



Au sommaire de ce numéro :

► TRAVAUX

- Réfection des courts de tennis
- Talus rue du Bourg
- Rue du Fond Talon et rue du Châtelet
- Enfouissement hameau de la Vallée
- Mur de l'Église
- Mur du cimetière
- Salle des Fêtes

► ÉCOLES

- Fusion des sites
- Garderie Municipale

► MÉDIATHÈQUE

- Du nouveau à la Médiathèque
- Nouveaux horaires
- Pass sanitaire

► VIE PRATIQUE

- Relève des compteurs d'eau
- Travaux d'assainissement à Vic-sur-Aisne
- Le tri sélectif évolue
- Facturation de la collecte des ordures ménagères
- Révision du PLUi
- Nouveaux locaux France Service à Villers-Cotterêts
- Cambriolages
- N°vert Aisne THD
- Ligne Oise Mobilité
- Emplois & Services

► ASSOCIATIONS

- La Carpe de Montigny-Lengrain
- Association Vicoise de Gymnastique Volontaire
- Montigny's Club

► ÉVÈNEMENTS PASSÉS

- La fête communale
- Le théâtre de légumes
- La course Ignymontaine
- Annulation de la brocante
- Expo-polar interactive

► ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Cérémonie du 11 novembre
- Beaujolais
- Noël des personnes âgées
- Arbre de Noël
- Foire-Expo
- Repas communal 2022



Retrouvez toutes les actus de la commune sur le site Internet : www.montignylengrain.fr ou bien sur la page Facebook : **Mairie de Montigny-Lengrain**

À la une ...



La réfection des courts de tennis

Vous avez pu remarquer, de par les allées et venues d'entreprises et la présence de matériaux stockés au bâtiment des services techniques, que d'importants travaux étaient en cours sur le site des tennis.

C'est en effet, la réfection totale de l'ensemble des courts qui a été réalisée avec la régénération du court couvert, la rénovation des 2 courts extérieurs et le remplacement du grillage périphérique. Les travaux ont été plus longs que prévu en raison de difficultés d'approvisionnement notamment pour la peinture.

On vous en dit plus à l'intérieur de ce bulletin.

TRAVAUX

RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS

En 2019, le Conseil Municipal avait évoqué le **mauvais état des courts** de tennis. C'est en ce sens qu'une délibération avait été prise pour arrêter l'opération et solliciter une subvention de l'Etat.

Soucieux de poursuivre les projets engagés et souhaitant améliorer les infrastructures vieillissantes, le nouveau Conseil Municipal, arrivé en 2020, a souhaité poursuivre ce projet. Ainsi, une nouvelle délibération a été prise validant les devis actualisés. De cette manière, les travaux ont pu être lancés cette année et ont été subventionnés à hauteur de **50% par l'État**.

Le Montigny's Club peut relancer sa saison et ses entraînements, pour le plus grand bonheur de ses adhérents. Si vous souhaitez, d'ailleurs, découvrir ce sport et/ou vous inscrire, rendez-vous dans la rubrique « Associations » de ce bulletin.



AVANT



AVANT



APRÈS



APRÈS



TALUS RUE DU BOURG



Les inondations et coulées de boue survenues en mai 2018, qui avait fait l'objet d'une déclaration de catastrophe naturelle, avaient fortement fragilisé ce talus. Afin, d'écar-ter tout risque d'éboulement, la commune avait sollicité les services départementaux.

La Voirie Départementale a pris en charge ce chantier de renforcement du talus car il est situé sur la **RD 814**. L'entreprise mandatée par leurs soins est intervenue au début du mois de septembre. Pour pouvoir réaliser cet enrochement dans des conditions de sécurité, une déviation avait été mise en place pour les véhicules légers au croisement rue du Bourg/rue de Basse Terre. Cette société a, par ailleurs, connu des difficultés d'approvisionnement en pierres, c'est pour cette raison que le chantier a pris du retard. Nous nous excusons d'ailleurs, pour la gêne que cela a occasionné.



RUE DU FOND TALON ET RUE DU CHÂTELET

Les travaux de réfection totale ont débuté le lundi 14 juin 2021.

À ce titre, nous tenions à remercier tout particulièrement les riverains pour leur compréhension et le civisme dont ils ont fait preuve pendant toute la durée du chantier en termes de stationnement de véhicules, collecte des déchets, et nuisances sonores. Mais aussi, les écoliers domiciliés au Hameau de Tannières, car le point d'arrêt bus a été déplacé de quelques mètres pendant quelques semaines. Nous attendons, d'ailleurs, l'installation du nouvel abribus en bois.



Projet du nouvel abribus

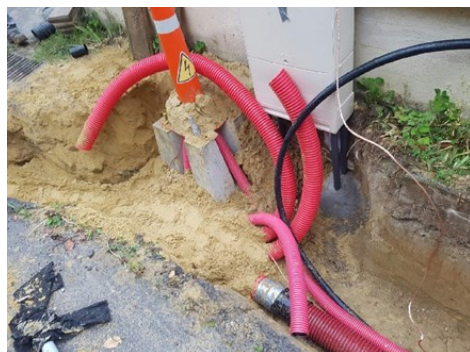


ENFOUISSEMENT HAMEAU DE LA VALLÉE

Les lignes aériennes des **réseaux électriques et téléphoniques** sont en cours d'enfouissement par l'entreprise Lesens pour le compte de l'USEDA pour la phase 2, soit du n°11 au n°30 rue de la Vallée. Les travaux ont débuté le 8 juillet dernier et avec eux une interdiction de circulation de 8h à 17h.

Si tout se passe comme convenu, une troisième tranche de travaux sera effective à compter de 2022 pour les habitants situés au-delà du n°30 de la rue de la Vallée ainsi que les impasses Grande Rue et La Vallée.

Beaucoup de travaux se sont réalisés un peu partout dans le village sur la même période. Tributaire des disponibilités des entreprises, on imagine le désagrément que cela a causé et notamment au niveau de la circulation. Mais tout cela est dans le but d'embellir notre village et vous faire bénéficier d'une meilleure qualité de réseau (éclairage public, fibre optique, ...).



MUR DE L'ÉGLISE

Nous avons constaté qu'un mur de clôture en pierre était sur le point de s'effondrer dans le jardin de notre Église en raison de sa vétusté. Étant un Monument Historique et au vu du danger que cela présentait, le mur a été consolidé et rejointé.



MUR DU CIMETIÈRE

Au cours du mois de juillet, un engin agricole avait percuté le mur du cimetière endommageant 2 gros blocs de pierre. Après avoir réalisé toutes les démarches auprès des assureurs, les travaux de réparation ont été programmés et seront réalisés prochainement.



SALLE DES FÊTES

Afin de permettre la continuité des activités de la Médiathèque le week-end lors des locations de salle, il a été décidé de mettre en place une cloison séparative au niveau de l'entrée de la Salle des Fêtes. Cela permettra ainsi aux locataires de profiter pleinement de l'occupation des locaux (rez-de-chaussée) et aux visiteurs de la Médiathèque de participer aux événements et animations organisés à l'étage du bâtiment.

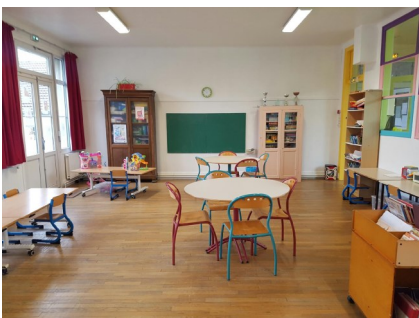
ÉCOLES

FUSION DES SITES

C'est terminé !



Le jeudi 2 septembre dernier, les élèves des écoles primaires de Vic-sur-Aisne ont découvert leurs nouvelles salles de classe rue Lucien Damy. Tous les enfants sont dorénavant accueillis sur un seul et même site. C'est au total à ce jour 69 petits ignymontains qui y sont inscrits.



GARDERIE MUNICIPALE

À la fin du mois d'août, nous avons distribué les feuilles d'inscription pour la garderie municipale ainsi que les autorisations de transport des enfants vers la garderie si les parents sont absents à la descente du bus. Les courriers étant nominatifs, si vous n'avez pas reçu ces documents, n'hésitez pas à le signaler aux services de la Mairie qui vous les feront parvenir.

MÉDIATHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE



Inaugurée le 12 septembre 2020, la médiathèque municipale a désormais un an d'existence. Une année au cours de laquelle l'équipe s'est employée à créer un lieu convivial en aménageant les espaces et en proposant des animations et des services, pour le bonheur des petits et des plus grands.

Parmi les événements marquants, la création d'un théâtre de marionnettes, avec le personnage de Lafleur, l'équivalent amiénois de Guignol. Le castelet et les marionnettes ont été créés par l'équipe et des bénévoles que nous tenons tout particulièrement à remercier pour cette contribution.



Grâce à la convention passée avec la Bibliothèque Départementale de l'Aisne, nous avons pu enrichir et diversifier les offres de prêt de livres et disposer de jeux qui peuvent être pratiqués sur place, ou empruntés pour certains d'entre eux.



Cette dimension ludique sera le point fort de cette seconde année. Avec des jeux interactifs et d'autres plus traditionnels. En particulier, ne manquez pas, en décembre, l'expo-jeu interactive *Lux in Tenebris* : une enquête policière qui se situe au moyen-âge. Le jeu peut être pratiqué seul, entre amis ou en famille. Munis de tablettes et d'écouteurs, les visiteurs doivent découvrir les indices qui leur permettront de résoudre l'énigme.

Et, bien entendu, nous reprendrons les programmes d'ateliers et d'animations durant les vacances scolaires.

Alors, ne manquez pas les annonces et les programmes qui seront régulièrement édités sur le site et sur la page Facebook de la mairie.

NOUVEAUX HORAIRES

Mercredi et vendredi de 15h à 19h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h



PASS SANITAIRE

La présentation du pass sanitaire (certificat de vaccination ou test négatif de moins de 72 heures) est requise pour l'accès aux locaux de la médiathèque, dès l'âge de 18 ans.

La mesure s'étendra aux 12 – 17 ans à compter du 30 septembre.

Merci de votre compréhension.



VIE PRATIQUE

RELÈVE DES COMPTEURS



Les compteurs d'eau potable sont relevés **entre le 17 octobre et le 26 octobre 2021** à Montigny-Lengrain. En conséquence, vous recevrez d'ici la fin de l'année une facture correspondant à votre consommation réelle.

RÉVISION DU PLUI



La Communauté de Communes a lancé la révision du **PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)** qui permettra de corriger et/ou d'améliorer certaines réglementations. Pour ce faire et tout vous expliquer, 2 réunions publiques sont prévues.

Toutes les personnes qui souhaitent y assister sont invitées à :

Villers-Cotterêts (Salle Labouret) le mardi 5 octobre à 19h,

Ou Vic-sur-Aisne (Salle polyvalente) le mercredi 6 octobre à 19h.

CONTACT

Pour plus de renseignements :

Pôle Aménagement du Territoire

📍 35 rue du Général Leclerc 02600 Villers-Cotterêts

☎ 03.23.96.99.91 ✉ l.francois@retzenvalois.fr



CAMBRIOLAGES

Nous avons été avertis **au cours du mois d'août** d'un cambriolage qui a eu lieu **route de Tannières**, ainsi qu'un autre quelques temps avant. Nous invitons chacun à rester vigilant.

Pour ce faire, petit rappel des consignes de la Gendarmerie :

→ Protégez les accès (serrures fiables, système d'alarme, lumière extérieure avec détecteur de présence, ...).

→ Soyez prévoyant (photographiez vos objets de valeurs, conservez les factures, ...).

→ Soyez vigilant (vérifiez que tout est bien fermé avant vos départs, surveillez la présence de démarcheurs et véhicules suspects, n'hésitez pas à demander à vos voisins de jeter un coup d'œil à votre maison en votre absence, ...).

En cas de doute, **n'intervenez pas et composez le 17**. Prenez le maximum d'informations (plaque d'immatriculation, tenue vestimentaire, description physique).



**PERMANENCES
GENDARMERIE
DE VIC-SUR-AISNE**



DIMANCHE : 9h-12h et 15h-18h

LUNDI : 14h-19h

☎ 03.23.54.50.17

EMPLOIS & SERVICES



L'automne arrive et avec lui le coup de ménage dans le jardin. **Vous avez besoin d'une aide ?** D'autres ont besoin d'un travail... En passant par l'Association Emplois & Services, c'est simple et pratique. Vous n'avez aucune formalité administrative.

Alors faites leur part de vos besoins (aide à domicile, jardinage, bricolage, ...).

CONTACT

📍 30 rue d'Hygnières

02290 AMBLENY

☎ 03.23.74.06.99

✉ association-emplois-et-services@wanadoo.fr

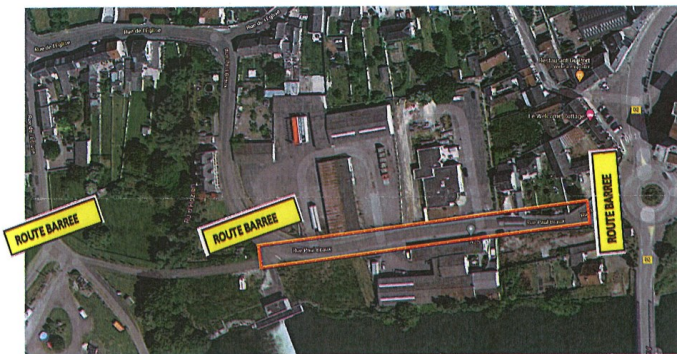


TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À VIC-SUR-AISNE

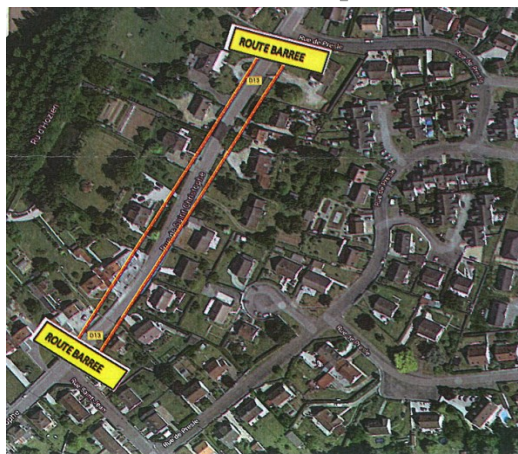
La circulation des véhicules va être fortement impactée en raison des travaux de réhabilitation d'assainissement à Vic-Sur-Aisne dirigés par la Communauté de Communes. À cet effet, des déviations seront mises en place.

- ◆ Fermeture de la rue Paul Braux : du 13 septembre au 8 octobre 2021,
- ◆ Fermeture de la rue Saint-Christophe-à-Berry : du 18 octobre au 26 novembre 2021.

Rue Paul Braux



Rue Saint Christophe à Berry



NOUVEAUX LOCAUX FRANCE SERVICES



Vous le savez sans doute déjà, la Trésorerie de Villers-Cotterêts a fermé ses portes. Ses activités sont transférées à Château-Thierry. Conscients des problèmes liés à la ruralité, la CCRV (Communauté de Communes Retz-en-Valois) et ses élus ont souhaité maintenir un service de proximité pour leurs habitants. C'est dans cette optique que la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) met un agent polyvalent à disposition à Villers-Cotterêts, afin d'assurer un accueil et répondre à vos questions (impôts, produits locaux, cadastre, ...).

Vous pourrez ainsi retrouver à partir du 1^{er} octobre, ce service de proximité et bien d'autres (Caisse d'assurance retraite, conciliateur de justice, CAF, Sécurité Sociale, Pôle Emploi, ...) dans un nouveau point France Services à Villers-Cotterêts, qui vient compléter celui de Vic-Sur-Aisne.

Alors si vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, les agents France Services vous accueillent :

→ À l'antenne de la CCRV à Vic-sur-Aisne, 📍 2 & 4 rue Saint-Christophe.

→ Dans les anciens locaux de la Trésorerie de Villers-Cotterêts, 📍 8 rue Alexandre Dumas.

CONTACT

☎ 03.23.55.46.54

✉ franceservices@retzenvalois.fr



LE TRI SÉLECTIF ÉVOLUE

Plus pratique pour vous et mieux pour l'environnement ! Le tri des déchets évolue sur notre territoire. Désormais, tous les emballages et papiers sont admis dans le bac de tri jaune.

La Communauté de Communes en collaboration avec Valor'Aisne (syndicat départemental de traitement des déchets ménagers) vous facilite le geste de tri ! Un pas de plus vers le recyclage et la préservation des ressources naturelles !

MAINTENANT TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS se trient !

LES NOUVEAUX !

- Bouteilles & flacons en plastique
Pour gagner de la place pensez à aplâter vos bouteilles !
- Embollages métalliques
- Cartons & briques alimentaires
- Tous les papiers, journaux, magazines
- Pots et barquettes en plastique
- Boîtes et tubes en plastique
- Sacs, sachets et films en plastique
- Petits emballages métalliques

www.cc-retz-en-valois.fr

Un doute, une question, appelez le **03 23 96 99 84**

FACTURATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pour préserver l'environnement, il faut réduire considérablement nos ordures ménagères et revaloriser le maximum de déchets. En effet, la quantité d'ordures ménagères enfouie est considérable ! Elles représentent 243kg par habitant et par an !

Pour atteindre cet objectif, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) va être supprimée et remplacée par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) à compter de 2024.

Actuellement, la TEOM apparaissait sur votre avis d'Impôts Fonciers ou était comprise dans les charges locatives. Elle était calculée sur la base de la valeur locative cadastrale du logement et ne correspondait pas aux déchets ménagers réellement produits.

Pour s'adapter, cette nouvelle taxe sera composée de **2 parts** :

→ **1 part fixe** : correspondant au volume du bac d'ordures ménagères mis à votre disposition (taille de bac adapté à votre foyer),

→ **1 part variable** : qui s'appuiera quant à elle sur le nombre de levées de bacs à ordures ménagères dans l'année. Une puce sera implantée dans chaque poubelle à ordures ménagères et sera lue par les camions de collecte équipé à chaque ramassage.

Une démarche incitative qui collera réellement au quotidien des habitants et permettra, nous l'espérons, de réduire jusqu'à 40% la production de déchets ménagers non recyclables.



N°VERT AISNE THD



C'est Aisne THD (délégataire de service public de l'USEDA) qui exploite le réseau public Très Haut Débit pour apporter la fibre optique à votre adresse.

Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches de raccordement, Aisne THD a mis en place un **numéro vert** : ☎ **0 801 907 717** (services et appels gratuits)

et une **adresse mail** : ✉ aisne-thd@sayoutcom.com

LIGNE OISE MOBILITÉ

Certaines personnes sont confrontées à difficultés de déplacement. Sachez qu'il existe aussi **2 lignes de transports Soissons/Compiègne**.

- La première relie Soissons et Compiègne par les villages en passant notamment par Attichy, Bitry, Autrêches, Vic-Sur-Aisne (**Mairie**), Berny-Rivière, Fontenoy, etc... Il s'agit de la ligne n°652.

- La seconde ligne (n°650), quant à elle, passe par la RN31 (dont le point d'arrêt est à la **Vache Noire**).

Le billet unitaire est de 1€ mais il existe également un abonnement annuel gratuit pour les scolaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Mairie ou aller sur notre site Internet :

rubrique Vie quotidienne → Transport → Oise Mobilité.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur les lignes de transport de voyageurs, vous pouvez aussi vous rendre sur le site Oise-mobilité.fr

ASSOCIATIONS

LA CARPE DE MONTIGNY-LENGRAIN

REGORD SANDRE



"Le 28 mai 2021, Pierre Drot a pêché un sandre de 88cm pour 5,8kg. De mémoire de pêcheurs, c'est la plus belle prise faite à l'étang. Félicitations !"

REGORD ANGUIILLE



"Le 12 juin 2021, le Président de l'association Marc Destrez, a capturé une anguille en pêchant aux vifs : Longueur : 1m, Poids : 2kg200.

Y a-t-il plus gros dans nos étangs ? La question est posée..."



PROCHAINE SORTIE

L'ASSOCIATION DE PÊCHE LA CARPE DE MONTIGNY LENGRAIN ORGANISE

**Le samedi 9 octobre 2021
UN REPAS AU RESTAURANT
« LES MICHETTES »
à Coucy le Château**
Car de tourisme de 57 places

Menu

Apéritif maison
Canapés paysans
Terrines maison
Coq au vin
Deux fromages
Fruits au sirop et couronne des Michettes
Café, vin rouge, blanc et rosé.
Après-midi dansante

tarif du repas
enfant de moins de 10 ans : 15€
adulte : 35€

tarif du transport
enfant jusqu'à 12 ans : gratuit
membre de l'association : gratuit
adulte : 5€

Horaires

Départ : 11h00 parking de la salle des fêtes
Retour : départ à 18h00 des Michettes

Inscription jusqu'au 7 octobre 2021
auprès de Marc Destrez 06 46 46 29 34 / 03 23 55 57 08
5 rue de Basse Terre
02290 Montigny Lengrain

Pass sanitaire obligatoire (contrôlé à l'inscription et à l'entrée du restaurant)
Ips Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION VICOISE DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

ANNÉE SPORTIVE 2021/2022
REPRISE DES COURS LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021



www.gymvicsuraisne.com

LE LUNDI DE 18 H 00 à 19 H 00 GYM TONIQUE
LE MARDI DE 17 H 30 à 18 H 30 GYM DOUCE
LE MARDI DE 18 H 30 à 19 H 30 GYM TONIQUE
LE MERCREDI DE 18 H 30 à 19 H 30 YOGA
LE MERCREDI DE 19 H 30 à 20 H 30 ZUMBA
LE JEUDI DE 18 H 00 à 19 H 00 GYM DOUCE ET PILATES
LE JEUDI DE 19 H 00 à 20 H 00 GYM TONIQUE

2 SÉANCES GRATUITES

Facilités de paiement
PRIX DÉFIANT TOUTE
CONCURRENCE

SALLE POLYVALENTE
RUE LUCIEN DAMY
VIC SUR AISNE

INFOS & INSCRIPTIONS

Sur place ou sur internet
gymvicsuraisne.com
ou tél. 06.60.91.74.33 -
06.32.01.78.91

LE MONTIGNY'S CLUB

Tarifs pour la saison 2021 / 2022

Licence FFT + adhésion au club

6 - 18 ans :	65 €
Etudiant :	55 €
Femmes :	65 €
Hommes :	75 €
Couple :	120 €

Adhésion au club pour licencié d'un autre club

Adhésion jeunes :	35 €
Adhésion étudiant :	35 €
Adhésion femmes :	35 €
Adhésion hommes :	45 €
Adhésion couple :	70 €

Formule invité* :

5 € l'heure

Clé :

Caution de 10 €



Un joueur invité par un licencié du Montigny's Club doit être licencié FFT et cette condition doit être vérifiée par le licencié du Montigny's Club. Le Montigny's Club se décharge de toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle.

Pour plus d'infos, vous pouvez prendre contact avec le club par mail montignysclub@fft.fr ou bien sur sa page Facebook : « Montigny's Club ».

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

LA FÊTE COMMUNALE : 3, 4 et 5 JUILLET

Par chance, la fête de Montigny-Lengrain a pu être maintenue. Comme à son habitude, elle a eu lieu **le premier week-end de juillet** où plusieurs animations pour petits et grands étaient organisées, notamment le samedi après-midi à la **Médiathèque avec l'évènement « Partir en Livre »** : des contes et histoires racontés par Gontran Beaudequin, atelier illustration avec le dessinateur Zaü, présence de l'éditrice Dominique Brisson etc... Le soir, le feu d'artifice a été tiré à 23h depuis le site des tennis.

Le dimanche, quant à lui, a été animé par **un spectacle de majorettes**. Le **Comité des Fêtes Ignymontain** a également proposé buvette et restauration sur place pendant ces 3 jours.

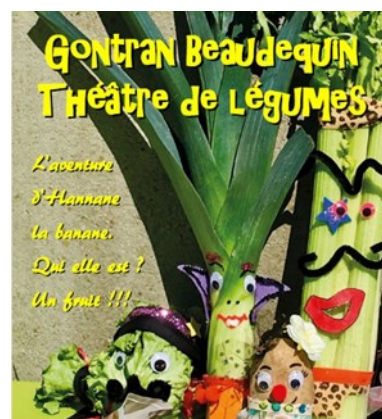


À ce titre, nous tenions à remercier tous les bénévoles d'avoir fait vivre encore une fois la fête communale !



LE THÉÂTRE DE LÉGUMES : 28 JUILLET

Le mercredi 28 juillet, la **Médiathèque** a organisé une animation pour les plus jeunes : un théâtre de légumes avec la participation de Gontran Beaudequin. À l'issue de ce spectacle un goûter était prévu pour les petits spectateurs.



BROCANTE : 5 SEPTEMBRE

Comme vous le savez, la brocante du Comité des Fêtes initialement prévue le dimanche 5 septembre **a été annulée** face aux contraintes du protocole sanitaire : vérification du port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique, contrôle des pass sanitaires des participants et des visiteurs tout au long de la journée, restauration sur place, accès aux sanitaires...



EXPO-POLAR : SEPTEMBRE

Une fois de plus, la Médiathèque innove et a invité les ados et adultes, cette fois-ci, à une expo-polar interactive. On vous explique : il s'agissait **d'une enquête à résoudre entre amis ou en famille à l'aide de tablettes et casques audio**. Cette animation a permis de découvrir le genre polar à travers un jeu d'indices mêlant à la fois littérature, BD, et jeu vidéo. Une excellente façon de faire marcher ses méninges en s'amusant.

mediathèque
Montigny-Lengrain

Qui a refroidi Lemaure ?

Une expo-polar interactive

Samedi 18 septembre
10h - 12h / 14h - 18h

Mercredi 22 et vendredi 24
15h / 19h

sur réservation

APPARTEMENT DE LA VICTIME

COMMISSARIAT

Médiathèque / 7 rue de Vaudrial / 03 23 54 89 41 / bibliotheque@montigny-lengrain.fr



LA COURSE IGNYMONTAINE : 22 AOÛT



Ignymontaine 2021, nouveaux parcours mais plaisir intact !!!



C'est sous un ciel clément et une température parfaite pour la pratique de la course à pieds qu'a eu lieu la 9^{ème} édition de l'Ignymontaine ce 22 août 2021. 67 coureurs ont participé aux 2 courses organisées (41 sur le 8 kms et 26 sur le 19 kms).

C'est le seul point négatif de cette année ; le nombre de participants en baisse par rapport aux éditions précédentes. La période estivale peut être une explication même si les précédentes éditions se sont déroulées à la même période, en juillet plus précisément.

La baisse de fréquentation est probablement liée à la situation sanitaire que nous vivons. L'Ignymontaine n'est pas un cas à part, on retrouve cette baisse du nombre de coureurs sur les autres épreuves organisées par l'association.

Pour le reste, les retours des coureurs étaient très positifs quant à l'organisation générale et beaucoup ont apprécié ce changement de format pour les parcours.

Merci à Madame Mouny de m'avoir reçu afin de préparer au mieux cette organisation. Merci plus globalement à la commune d'avoir accepté les tracés de ces deux nouveaux parcours ainsi que la mise à disposition du matériel notamment les barrières route de Tannières. A ce propos, merci aux riverains d'avoir « joué le jeu » en respectant l'arrêté municipal interdisant le stationnement. Cette partie du grand parcours étant la plus dangereuse, les coureurs y croisant les véhicules.

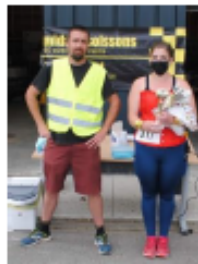
On dit à juste titre qu'il ne peut y avoir de courses sans coureurs mais il ne peut y avoir de courses sans bénévoles. Aussi je tiens ici à remercier très chaleureusement celles et ceux qui ont donné de leur temps, cette année encore, pour le bon déroulement de la course, à savoir : Brigitte, Obélyne, Aurore, Céline, Mélanie, Joël, Nicolas, Jérôme, Régis, Loïc.

Rendez-vous l'année prochaine en juillet certainement comme les éditions précédentes pour la 10^{ème} édition.

Sportivement,

François GUENE

Association Pour le Plaisir de Courir



Habitants de Montigny-Lengrain, merci à eux pour leur participation.



Quelques randonneurs étaient présents pour faire le parcours du 8 kms.



19 kms : podium féminin



19 kms : podium masculin



8 kms : podium féminin



8 kms : podium masculin

l'Ignymontaine

ÉVÈNEMENTS À VENIR

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Étant donné que l'état d'urgence sanitaire est prolongé pour le moment jusqu'au 15 novembre, nous ne savons pas encore dans quelles mesures pourra être organisée la cérémonie du 11 novembre avec ou sans présence du public.



BEAUJOLAIS



Si les conditions sanitaires le permettent d'ici là, le traditionnel repas campagnard du Beaujolais organisé par le Comité des Fêtes aura lieu le **samedi 20 novembre**. Au menu ? Charcuteries, fromages et **dégustation du Beaujolais nouveau**. S'agissant de restauration sur place, le pass sanitaire sera obligatoire. Pour information, il devient également obligatoire pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans à compter du 30 septembre 2021.

NOËL 2021

DES PERSONNES ÂGÉES

À l'ordre du jour de la prochaine réunion de CCAS est inscrit l'attribution d'une carte-cadeau offerte aux personnes âgées de 65 ans et plus et ayant leur résidence principale sur la commune. Comme à leur habitude, les élus procéderont à sa distribution en respectant les règles sanitaires (distanciation et port du masque). Ces cartes seront, cette année encore, valables 1 an dans l'hypermarché **Cora**.

D'une valeur de 50€, elles pourront être utilisées en une seule ou plusieurs fois dans l'ensemble du magasin sauf carburant.



ARBRE DE NOËL 2021

Si le Père Noël a son pass sanitaire, l'Arbre de Noël aura lieu le **dimanche 12 décembre**.

Comme tous les ans, les enfants âgés de **0 à 11 ans** vont recevoir (s'ils ont été sages), un courrier invitant leurs parents à venir à la permanence en Mairie. Elle est prévue le samedi 6 novembre de 9h à 12h afin de récupérer le chèque-cadeau à valoir chez **Jouéclub**. À ce titre, nous les informons de la date de distribution via Facebook et notre site Internet. Si toutefois, les enfants n'ont pas reçu ce courrier, c'est que la liste du Père Noël n'est pas complète. Dans ce cas, les parents devront contacter rapidement les services de la Mairie où les lutins travaillent pour les inscrire.



Une fois le chèque-cadeau en leur possession, ils devront se rendre chez Jouéclub pour choisir le cadeau. Ainsi, le Père Noël les apportera aux enfants du village et partagera avec eux un goûter.

REPAS COMMUNAL 2022

Si la situation sanitaire s'améliore comme c'est le cas actuellement, le repas de la commune aura lieu le **samedi 29 janvier 2022** à la Salle des Fêtes. Les personnes âgées de 60 ans et plus recevront dans leur boîte aux lettres une invitation accompagnée d'un coupon-réponse sur lequel elles devront confirmer leur présence.



FOIRE-EXPO RETZ-EN-VALOIS



La Foire-Expo est devenue un vrai plus dans la **vie économique locale**. Véritable temps de partage et de découverte, cet événement propose à toute la famille de multiples animations **pour les enfants et les adultes**. Parmi elles, on peut noter **rallye photo, laser game, démonstrations artisanales, ainsi que des expositions de peintures, de véhicules de collections**.

Un stand est mis à disposition des entreprises qui désirent y participer pour vous faire découvrir leurs savoir-faire : marché du terroir, artisanat, commerce, agriculture, ... Sachez aussi qu'un espace sera dédié à l'emploi et à la formation.

Ce rassemblement est organisé de **9h30 à 18h30 le 2 octobre prochain** et vous pourrez également vous restaurer sur place.

Une très bonne occasion de découvrir les richesses du territoire Retz-en-Valois tout en se divertissant !

Nous aussi, nous avons de belles entreprises sur la commune et vous pouvez toutes les retrouver sur notre site Internet : **Entreprises & Services**.